



## Coupure eau chaude par mon propriétaire

Par **nico45**, le **20/06/2013 à 23:19**

Bonjour

J'ai 4 mois de loyer de retard, mon propriétaire m'a coupé l'eau chaude. J'ai toujours de l'eau froide. Est-il dans son droit? Que faire?

Merci

Par **HOODIA**, le **21/06/2013 à 07:54**

Bonjour,

On ne peut se faire justice ,et, ceci en dépit du fait que le propriétaire doit toujours payer les (et vos...) charges alors qu'il ne perçoit rien en retour ,et,qu'il doit avancer des frais (huissier,avocat ect...).

Par **taxus38**, le **12/10/2016 à 18:34**

bonjour a vous, oui, j'ai bien lu que le propriétaire n'as pas le droit de nous couper l'eau, mais que faire si il le fait quand même ? merci pour votre réponse, ca deviens urgent, j'ai deux filles et je ne vie plus a cause de ca et plein d'autre agression.